UFR des Sciences
Pôle scientifique Saint-Leu, 33 rue Saint-Leu
80039 Amiens Cedex 1
https://sciences.u-picardie.fr/

Domaine
Sciences, Technologie, Santé

Modalités de formation
Formation initiale
Formation continue
En alternance

Effectifs
Capacité d'accueil : 30 étudiants

Lieu(x) de formation
UFR des Sciences

Contact
Formation continue :
03 22 80 81 39
sfcu@u-picardie.fr
Formation Initiale :
Anne-Marie Fontaine
03 22 82 88 00
anne-marie.fontaine@u-picardie.fr

Candidature
https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/

A savoir
Niveau d'entrée : Niveau II (Licence ou maîtrise universitaire)
Niveau de sortie : Niveau I (supérieur à la maîtrise)

Prise en charge des frais de formation possible

Volume horaire : 390 h en M2

Demander une étude personnalisée de financement : https://www.u-picardie.fr/formation/formation-professionnelle-continue/financer-son-projet-formation

En savoir plus sur la Formation continue : https://www.u-picardie.fr/sfcu/

MASTER INFORMATIQUE

INGÉNIERIE DES SYSTÈMES ET RÉSEAUX INFORMATIQUES (M2)

Objectifs

La formation du master a pour objectif de former de futurs cadres dans le domaine des sciences du numérique. Selon le référentiel du CIGREF (http://cigref.hr-ingenium.com/accueil.aspx), à l'issue de la formation, les diplômés auront acquis de solides bases leur permettant de candidater à plusieurs familles de métiers du numérique :

- Management de projet ;
- Cycle de vie des applications ;
- Mise à disposition et maintenance en condition opérationnelle des infrastructures ;
- Support méthode, qualité et sécurité...

Plus particulièrement, le parcours ISRI est à vocation professionnelle et recherche. Il vise à former des professionnels de haut niveau dans le domaine des systèmes et des réseaux informatiques.

Compétences

- Administration des systèmes et réseaux,
- Archivages et stockage,
- Virtualisation,
- Haute disponibilité,
- Sécurité,
- Cryptographie et authentification,
- QoS dans les réseaux.

Après la formation

Débouchés professionnels

- Administrateur systèmes et réseaux,
- Spécialiste cybersécurité,
- Ingénieur bureau d'études,
- Responsable sécurité des systèmes d'information,
- Responsable recherche et développement.

Organisation

Toutes les UEs du M2 parcours ISRI sont obligatoires. Tous les étudiants de ce parcours sont en alternance.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances : voir sur la page web de l'UFR.

Responsable(s) pédagogique(s)

resp.isri@u-picardie.fr

Références & certifications

Codes ROME :

- E12 : Images et sons
- M18 : Systèmes d'information et de télécommunication

Programme

M1 INFO	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
BONUS OPTIONNEL MASTER 1					

M1 INFO	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
MOYENNE HORS PROJET PROFESSIONNEL					
- Bloc C					
- Cryptographie	30	10	10	10	3
- Sécurisation des Réseaux	30	12		18	3
- Bloc D					
- Conduite de Projet	30	8	22		3
- Programmation Evénementielle (Prog Avancée/Design Pattern)	30	10	10	10	3
- Projet de Spécialité	30		10	20	3
- Bloc H					
- Anglais	40		40		3
- Découverte de la Recherche	30	8	22		3
- Bloc O1					
- UE Optionnelle 1					
- Administration des Infrastructures et Parcs Hétérogènes	30	10	10	10	3
- Architecture des Systèmes d'Information	30		30		3
- Complexités	30	10	10	10	3
- Réseaux et Communications	30	10	10	10	3
- Recherche Opérationnelle	30	10	10	10	3
- Systèmes Distribués	30	10	10	10	3
- UE Optionnelle 2					
- Administration des Infrastructures et Parcs Hétérogènes	30	10	10	10	3
- Architecture des Systèmes d'Information	30		30		3
- Complexités	30	10	10	10	3
- Réseaux et Communications	30	10	10	10	3
- Recherche Opérationnelle	30	10	10	10	3
- Systèmes Distribués	30	10	10	10	3
- UE Optionnelle 3					
- Administration des Infrastructures et Parcs Hétérogènes	30	10	10	10	3
- Architecture des Systèmes d'Information	30		30		3
- Complexités	30	10	10	10	3
- Réseaux et Communications	30	10	10	10	3
- Recherche Opérationnelle	30	10	10	10	3
- Systèmes Distribués	30	10	10	10	3
- Bloc O2					
- UE Optionnelle 1					
- Administration et Sécurisation des Systèmes d'Exploitation 2	30	10	10	10	3
- Acquisition et Traitement d'Images	40	16	12	12	3
- Blockchain, Fondements et Applications	30	8	22		3
- Découverte des Laboratoires	30	8	22		3
- Méthodologie DevOps	30	8	22		3
- Protocoles de Sécurité Avancés	30	30			3

M1 INFO	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
- Systèmes Distribués avec Fautes	30	10	10	10	3
- Services Réseaux	30	10	10	10	3
- UE Optionnelle 2					
- Administration et Sécurisation des Systèmes d'Exploitation 2	30	10	10	10	3
- Acquisition et Traitement d'Images	40	16	12	12	3
- Blockchain, Fondements et Applications	30	8	22		3
- Découverte des Laboratoires	30	8	22		3
- Méthodologie DevOps	30	8	22		3
- Protocoles de Sécurité Avancés	30	30			3
- Systèmes Distribués avec Fautes	30	10	10	10	3
- Services Réseaux	30	10	10	10	3
- UE Optionnelle 3					
- Administration et Sécurisation des Systèmes d'Exploitation 2	30	10	10	10	3
- Acquisition et Traitement d'Images	40	16	12	12	3
- Blockchain, Fondements et Applications	30	8	22		3
- Découverte des Laboratoires	30	8	22		3
- Méthodologie DevOps	30	8	22		3
- Protocoles de Sécurité Avancés	30	30			3
- Systèmes Distribués avec Fautes	30	10	10	10	3
- Services Réseaux	30	10	10	10	3
- Bloc S					
- Administration et Sécurisation des Systèmes d'Exploitation 1	30	8	22		3
- BD et Big Data	30	10	10	10	3
- Internet des Objets	30	30			3
BLOC A					
- Projet Professionnel					12

M2 ISRI	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
BONUS OPTIONNEL MASTER 2					
MOYENNE HORS PROJET PROFESSIONNEL					
- Anglais	42		42		3
- Architectures Sécurisées	30	10	10	10	3
- Administration et Sécurisation des Systèmes d'Exploitation 3	30	10	10	10	3
- Convergence et Terminaux Mobiles	30	10	10	10	3
- Haute Disponibilité	30	10	10	10	3
- Hébergement	32	10	12	10	3
- Infrastructure des Réseaux Locaux et d'Internet	30	10	10	10	3
- Marchés Professionnels et Bilan de Compétences	30	30			3
- Optimisation et Heuristiques pour les Réseaux	32	10	12	10	3
- Projet Thématique 1	32			32	3
- Projet Thématique 2	32			32	3

M2 ISRI	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
- Séminaires	32	10	12	10	3
- Virtualisation	30	10	10	10	3
PROJET PROFESSIONNEL					**21**